



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

## Vingt-sixième réunion du Groupe régional Afrique-Océan indien de planification et de mise en œuvre (APIRG/26)

7 - 8 novembre 2023

**Point 3 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de la navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans le plan régional de navigation aérienne**

### 3.2. Résultats de la Sixième réunion du Sous-groupe infrastructures et gestion de l'information de l'APIRG (IIM/SG6)

*(Présenté par le Secrétariat)*

#### RÉSUMÉ

Cette note de travail présente les résultats de la sixième réunion du Sous-groupe Infrastructure et Gestion de l'Information d'APIRG (IIM/SG6), qui s'est tenue en présentielle à Nairobi, au Kenya, du 31 juillet au 3 août 2023.

Le Sous-groupe a examiné l'état de mise en œuvre des Conclusions/Décisions d'APIRG/25 relatives aux domaines IIM/SG et a discuté de l'état de mise en œuvre des projets régionaux adoptés par APIRG et des éléments ASBU applicables à la région AFI. La réunion a également discuté de la modification et de la mise à jour de l'eANP AFI.

Les suites à donner par la réunion sont indiquées au **paragraphe 3**

#### REFERENCES

- Manuel de procédure d'APIRG
- Doc 7300, Convention relative à l'aviation civile internationale, 1944
- Plan mondial de navigation aérienne, Doc 9750
- Plan de navigation aérienne - Région Afrique-Océan Indien, Doc 7474,
- Rapport APIRG/25
- Rapport IIM/SG5
- Mandat de l'IIM/SG

Objectif(s)  
stratégique(s)

*A – Sécurité, B – Capacité et efficacité de la navigation aérienne, D – Développement économique du transport aérien, et E – Protection de l'environnement.*

## 1 INTRODUCTION

- 1.1. Quatre-vingt-trois (83) participants de dix-huit (18) États ESAF et WACAF et cinq (5) Organisations ont assisté à la réunion. Les Experts régionaux des bureaux ESAF et WACAF ont assuré le Secrétariat de la réunion.

## 2 DISCUSSIONS

- 2.1. La réunion était présidée par M. Issoufou Abdoulaye (Niger), Président et Mme Nokuthula Phakathi (Afrique du Sud), vice-présidente du Sous-groupe.
- 2.2. Dix (10) points de l'ordre du jour ont été discutés, comme le reflète le rapport de la réunion présenté à l'Appendice 1 de la présente note de travail et disponible à l'adresse <https://www.icao.int/WACAF/Pages/APIRG-26.aspx>
- 2.3. La réunion a délibéré sur huit (8) projets de Conclusions/Décisions et cette note de travail présente les projets de Conclusions/Décisions qui appellent l'attention de l'APCC et APIRG

### *Élection du Président et du Vice-président*

- 2.4. Conformément aux dispositions du Manuel de procédure d'APIRG, la réunion a procédé à l'élection du Président et du Vice-président du Sous-groupe. La décision suivante a été formulée en conséquence.

#### *Projet de Décision 26/xx Élection du Président et du Vice-président du Sous-groupe*

*Il est décidé que, pour guider la mise en œuvre des activités du Sous-groupe, M. Issoufou Abdoulaye du Niger et Mme Nokuthula Phakathi d'Afrique du Sud sont respectivement élus Président et Vice-présidente du Sous-groupe IIM.*

### *Examen des projets de Conclusions et Décisions de la réunion de l'IIM/SG5 et des Conclusions et de Décisions de la réunion d'APIRG/25 relatives au Sous-groupe*

- 2.5. La réunion a examiné les Conclusions et Décisions d'APIRG/25 et du RASG-AFI/8 relatives au mandat du Sous-groupe IIM et a noté que 38% d'entre elles étaient achevées, 45% étaient "en cours" et 17% n'avaient pas encore été entamées. La réunion a délibéré sur les défis présentés et a convenu du rôle important que les États jouent pour assurer la mise en œuvre des activités des conclusions et des décisions.
- 2.6. L'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions d'APIRG/25 est présenté à l'Appendice 2 de la présente de travail note de travail.

### *Formulation des Conclusions et Décisions des Réunions de l'APIRG*

- 2.7. L'attention de la réunion IIM/SG6 a été attirée sur le fait qu'au cours des trois dernières réunions depuis APIRG/23, plusieurs conclusions et décisions étaient toujours en suspens. En

particulier, la 25<sup>ème</sup> réunion d'APIRG a noté que seulement 50 % des conclusions et décisions d'APIRG/24 avaient été mises en œuvre.

- 2.8. En analysant la question, la réunion a identifié certains facteurs contribuant au faible niveau de mise en œuvre des Conclusions et Décisions, notamment l'évaluation insuffisante de la pertinence des mesures, les mesures qui ne sont pas clairement précisées, les acteurs responsables qui ne sont pas clairement identifiés, les délais qui ne sont pas correctement fixés, des indicateurs qui ne sont pas identifiées et les moyens de suivi qui ne sont pas précisés. Pour faire face à ces défis, la réunion a proposé à travers le projet de décision suivant, un modèle pour améliorer la formulation des conclusions et de la décision.

***Projet de Décision 26/xx Formulation des Conclusions et Décisions des réunions de l'APIRG***

***Il est décidé que, afin de remédier aux facteurs contribuant au faible niveau de mise en œuvre des Conclusions et Décisions formulées lors des réunions d'APIRG et de ses organes subsidiaires, le modèle suivant est proposé pour la formulation des futures Conclusions et Décisions.***

<b><i>Conclusion/Décision XX : Titre de la Conclusion ou de la Décision</i></b>					
Pourquoi ?	<i>Pourquoi cette conclusion ou cette décision est-elle nécessaire ?</i>				
Quoi :	<i>Quelle est l'action requise</i>				
Qui :	<i>Qui est responsable de l'action requise (par exemple l'OACI, les États, les organisations, etc.)</i>				
Quand :	<i>Date cible</i>				
<b><i>*Suivi de la mise en œuvre</i></b>					
Suivi requis	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Indicateurs	Indicateur 1: Indicateur 2: ....	Moyens de collecte des données sur la mise en œuvre de la conclusion/décision	Moyen 1: Moyen 2: ....

***État d'avancement de la mise en œuvre des éléments ASBU applicables***

*Statut des éléments ASBU dans les domaines CNS, AIM et MET*

- 2.9. La réunion a noté que les données recueillies auprès des États par les Bureaux régionaux donnaient un aperçu de l'état de mise en œuvre des éléments ASBU dans la région. Il a été convenu que la finalisation en cours du volume III de l'e-ANP et son automatisation permettront aux administrations/organisations de mettre en ligne directement l'état de mise en œuvre des éléments ASBU dans les tableaux prévus à cet effet. Les États ont été encouragés à continuer de fournir des données sur l'état de la mise en œuvre des éléments ASBU, comme indiqué dans le volume III de l'e-ANP fourni en Appendice 3 à la présente note de travail.

*Suivi de la mise en œuvre des éléments ASBU dans la région*

- 2.10. En réponse à la Conclusion 25/11 d'APIRG/25 relative à la collecte de données et à l'établissement de rapports sur la mise en œuvre de l'ASBU, la réunion a été informée que l'outil de collecte de données ASBU en ligne était en cours d'élaboration par le Secrétariat en tant qu'ajout à la plate-forme actuelle de la base de données sur les carences de la navigation aérienne (AANDD) et qu'il était en cours de finalisation. En vue de l'utilisation opérationnelle

future de cet outil de collecte de données ASBU en ligne, la réunion a demandé aux États de fournir au Secrétariat des données de base sur leur planification et leur mise en œuvre des éléments ASBU et a recommandé l'organisation de formations pour les points focaux des États et des Organisations. Par conséquent, le projet de conclusion suivant a été formulé pour examen par la réunion d'APIRG.

***Projet de conclusion 26/xx – Suivi de la mise en œuvre des éléments ASBU dans la région.***

***Il est conclu que,***

***Pour fournir une analyse et une visualisation complètes et basées sur des données de l'état de mise en œuvre des éléments ASBU dans la région,***

- a) ***Les États fournissent au Secrétariat des données de base sur la planification et la mise en œuvre des éléments ASBU, par le biais de leurs contributions au projet du Volume III de l'eANP avant le 31 janvier 2024, pour la finalisation et l'opérationnalisation de l'outil en ligne de collecte et de suivi des données ASBU; et***
- b) ***Les Bureaux régionaux de ESAF et WACAF de l'OACI organisent, d'ici au 30 juin 2024, des séminaires/webinaires de familiarisation sur l'utilisation de l'outil en ligne, à l'intention des points focaux des États et des Organisations.***

***Mise en œuvre des éléments ASBU et réalisations des projets IIM d'APIRG***

***Domaine CNS***

- 2.11. Dans le cadre des activités CNS, la réunion a reçu un rapport sur l'état d'avancement du *Projet COM 1 - Mise en œuvre des communications sol/sol (ATS/DS, AIDC, VoIP) ; du Projet COM 2 - Mise en œuvre des communications sol/sol (AFTN, AIMHSIP) ; du projet COM 3 - Mise en œuvre des communications air/sol (données vocales HF/VHF, CPDLC) ; du Projet COM 4 - Infrastructure intégrée de télécommunications aéronautiques ; du Projet COM 5 - Évaluation de la cyber-résilience des services de navigation de l'AFI, du Projet de Navigation, du Projet de surveillance et du Projet Spectre.*
- 2.12. Six (6) des huit (8) projets CNS ont signalé l'achèvement de la documentation du projet, des plans d'action du projet, du projet d'estimation des coûts des projets et des éléments d'orientation. Les deux autres projets doivent encore élaborer leur plan d'action ainsi que du coût des projets.

***Domaine AIM***

- 2.13. La réunion a été informée des progrès réalisés dans la conduite des deux nouveaux projets AIM/4 sur le Contrôle de la qualité de l'information aéronautique et l'Amélioration des NOTAM et AIM/5 sur la mise en œuvre d'ensembles de données cartographiques d'aérodromes.
- 2.14. La réunion a noté que certains défis ont été rencontrés dans la composition des équipes du projet, y compris le manque d'expertise dans le domaine de la conception des procédures de vol et de la cartographie aéronautique, qui sont essentiels pour la mise en œuvre réussie des ensembles de données de procédures de vol aux instruments et des ensembles de données de

cartographie des aérodrômes. La réunion a demandé au Secrétariat de diffuser aux États et aux organisations, les critères requis pour la nomination d'Experts dans les équipes des deux projets.

#### *Domaine MET*

- 2.15. La réunion a été informée des progrès réalisés dans la mise en œuvre du *Projet MET 1 sur la fourniture de produits/informations météorologiques mondiaux, régionaux et locaux, du projet MET 2 sur la fourniture d'informations météorologiques au format du modèle d'échange d'informations météorologiques de l'OACI (IWXXM) et du projet MET 3 sur la mise en œuvre des dispositions de l'Annexe 3 relatives aux exigences en matière de météorologie de l'espace dans la région de l'AFI*. La réunion a noté l'achèvement de l'alignement de la documentation du projet avec les dispositions du GANP, le développement de l'estimation des coûts du projet et la collecte de données sur la mise en œuvre des éléments AMET-B0 et AMET-B1 auprès des États, comme présenté dans l'Appendice 4 de cette note de travail. Les participants ont également examiné l'état actuel de la mise en œuvre des éléments MET de l'ASBU, identifié les lacunes et élaboré des plans d'action correctifs sur la base des résultats de leur examen. Le projet MET 3 a organisé un atelier régional sur les exigences en matière de météorologie spatiale, qui a permis d'apporter un soutien personnalisé aux États en fournissant des orientations à leurs prévisionnistes MET sur les avis de météorologie spatiale.
- 2.16. En ce qui concerne les deux nouveaux projets MET, *le Projet MET 4 sur la Mise en œuvre de la norme de compétence en météorologie aéronautique et le Projet MET 5 sur l'Atténuation des insuffisances liées à la disponibilité des données OPMET dans la région*, la réunion a noté qu'ils venaient d'être repris en charge par de nouveaux coordinateurs et membres de l'équipe de projet. Le projet MET 4 a fait état de l'achèvement de l'élaboration des documents de projet, du plan d'action du projet et de la proposition d'évaluation des coûts du projet. Il n'y a pas eu de rapport sur le projet MET 5.

### ***Rapport sur la planification et la mise en œuvre par les États et les parties prenantes***

#### *Mise en œuvre d'AMET-B0 et d'AMET-B1 par les États membres de l'ASECNA*

- 2.17. L'IIM/SG6 a été informé des progrès réalisés dans la mise en œuvre des éléments AMET-B0 et AMET-B1 de l'ASBU par l'ASECNA pour le compte de ses États membres et a encouragé l'Agence à continuer d'aider les États à améliorer les capacités des services météorologiques aéronautiques dans la région.

#### ***Mise à jour de l'eANP de l'AFI***

##### *Publication du Vol III de l'eANP*

- 2.18. Il a été rappelé à la réunion qu'APIRG/25 avait demandé aux États d'examiner le projet du Volume III de l'eANP et de fournir au Secrétariat leurs commentaires pour examen. La réunion a été informée que seuls trois (3) États (Sénégal, Tanzanie et Togo) ont fourni des commentaires. Certaines propositions impliquent des changements significatifs dans le format des tableaux ainsi que dans le champ d'application des éléments ASBU applicables.

- 2.19. La réunion a ensuite discuté de l'attente que les États fournissent au moins des données dans les tableaux inclus dans le Volume III de l'eANP AFI pour chacun des domaines AOP, ATM/SAR, CNS, AIM et MET, afin de capturer l'état de la mise en œuvre des éléments ASBU applicables. Par conséquent, la réunion a exhorté les États à confirmer leurs progrès dans la mise en œuvre des éléments applicables de l'ASBU, comme le demande la décision 25/29 de l'APIRG/25 sur l'achèvement de l'eANP régional.

*Proposition d'amendement des volumes I et II de l'eANP*

- 2.20. L'attention de la réunion a été attirée sur le fait que le Volume II de l'eANP AFI, approuvé par l'APIRG dans sa conclusion 22/20, contient des incohérences dans divers tableaux, y compris (mais sans s'y limiter) un mauvais formatage, des informations obsolètes, etc.). À cet égard, la réunion a été informée des actions en cours entreprises par le Secrétariat pour aider les États à résoudre ces incohérences par le biais d'un webinaire en trois sessions sur la mise à jour du Plan régional de navigation aérienne. Les États ont été encouragés à participer à ce webinaire et à fournir des propositions cohérentes d'amendements aux Vol I et II de l'eANP.

*Autres initiatives en matière de navigation aérienne*

*Domaine CNS*

- 2.21. La réunion a examiné la Position finale de l'OACI sur la la Conférence Mondiale des Radiocommunications 2023 (CMR 23) de l'UIT de l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui a été revue par la Commission de la navigation aérienne de l'OACI en mai 2023, approuvée par le Conseil de l'OACI et diffusée aux États en juin 2023.
- 2.22. La réunion a été informé de l'atelier tenu virtuellement le 19 juillet 2023, en préparation de la 4ème réunion préparatoire de l'Union africaine des télécommunications (ATU) pour la CMR 23 de l'UIT et a souligné la nécessité pour l'OACI de fournir, comme d'habitude, la matrice de compatibilité du rapport de la Réunion préparatoire de la Conférence (CMP) d'ici le 10 novembre 2023, afin de faciliter la poursuite des discussions des États avec leurs règlements nationaux en matière de télécommunications .

*Domaine AIM*

- 2.23. La réunion a discuté de l'exigence d'échange de données et d'informations aéronautiques sous une forme mutuellement convenue entre les AIS des États et a identifié des défis dans la mise en œuvre de cette exigence, y compris le manque de points de contact pour l'arrangement de l'échange réciproque entre les États. La réunion a identifié que les Points focaux NCPI et AIM peuvent servir de points de contact pour l'échange réciproque de produits d'information aéronautique et a demandé au Secrétariat de mettre à la disposition de tous les États la liste des NCPI et des points focaux des domaines techniques désignés. À cette fin, le projet de conclusion suivant a été formulé.

***Projet de conclusion 26/xx Échange réciproque de produits d'information aéronautique***

***Il est conclu que,***

*Dans le prolongement des actions demandées par la Conclusion 24/22 d'APIRG/24 sur la nomination des Coordinateurs nationaux concernant la planification et la mise en œuvre (NCPI) et des points focaux des domaines techniques, et pour faciliter la disponibilité des informations aéronautiques requises en provenance d'autres États à leur bureau AIS désigné,*

- a) les États chargent les NCPI et points focaux AIM qu'ils ont désignés de coordonner avec leurs homologues d'autres États pour l'échange réciproque de produits d'information aéronautique, le cas échéant ; et*
- b) les bureaux régionaux de l'OACI publient sur leur site web la liste des NCPI et des points focaux désignés concernant les domaines techniques.*

*Domaine MET*

*Deuxième exercice de cendres volcaniques dans la région AFI*

- 2.24. La réunion a été informée des résultats de la deuxième réunion du Groupe AFI de pilotage VOLCEX qui s'est tenue virtuellement en juillet 2023 et a noté que l'exercice de cendres volcaniques (VA) 2023 est prévu en décembre 2023 sous la direction de la République Démocratique du Congo. La réunion a ensuite encouragé la RDC et toutes les parties prenantes à préparer l'exercice VA 2023, qui devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année.

*Changements à venir dans les ensembles de données du Système mondial de prévision de zone (WAFS) en 2023 et 2024*

- 2.25. La réunion a été informée des changements à venir dans les ensembles de données du Système mondial de prévision de zone (WAFS) en 2023 et 2024, ainsi que dans les systèmes SADIS et WIFS qui sont utilisés pour fournir les données. Tous ces changements sont liés à l'amendement 81 de l'Annexe 3 de l'OACI, dont la mise en œuvre est prévue pour novembre 2024. Pour continuer à fournir efficacement les nouveaux ensembles de données WAFS aux utilisateurs, une mise à jour du système SADIS est en cours de développement. Les utilisateurs et les fournisseurs de services doivent se préparer à ces changements afin de garantir la continuité de la fourniture et de l'utilisation des informations météorologiques requises. La conclusion suivante a été formulée en conséquence.

*Projet de Conclusion 26/xx - Mise en œuvre des changements à venir dans les ensembles de données du Système mondial de prévision de zone (WAFS) et introduction d'une version conforme au SWIM du Service Sécurisé d'Information pour l'Aviation (SADIS).*

*Ilo est conclu que,*

*Pour préparer les États et les parties prenantes à la mise en œuvre des prochains amendements à l'Appendice 3 liés aux modifications des données WAFS et du système SADIS, le Secrétariat, en coordination avec l'État fournisseur de services WAFS de l'AFI (W AFC Londres), organise des ateliers de sensibilisation aux modifications des ensembles de données WAFS et à l'introduction d'une version de SADIS conforme au SWIM d'ici au 28 février 2024.*

*Projet de Développement coopératif de la météorologie aéronautique dans la région Afrique-océan Indien (CODEVMET-AFI)*

- 2.26. La réunion a été informée des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Projet pour le développement coopératif des services de météorologie aéronautique dans la région Afrique-Océan Indien (CODEVMET-AFI) et a noté que les principales activités ont été réalisées, y compris le développement et la validation des kits de mise en œuvre du projet, l'assistance en cours aux États bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités planifiées du projet. La réunion a noté que la mise en œuvre a progressé de 63% et a encouragé les États et les organisations à soutenir le projet pour remédier aux déficiences critiques de la navigation aérienne dans le domaine MET dans la région.

### *Carences de navigation aérienne*

#### *Gestion des carences de navigation aérienne*

- 2.27. La réunion a noté avec satisfaction que le Secrétariat a organisé un webinaire sur la gestion des carences de la navigation aérienne du 14 au 16 mars 2023, qui a permis aux participants d'acquérir des connaissances sur le processus de gestion des carences de la navigation aérienne et de se familiariser avec l'utilisation de la plateforme AANDD pour l'identification, la notification, l'évaluation et la résolution des carences de la navigation aérienne. Une réunion de lancement a eu lieu le 17 mai 2023, afin de lancer officiellement l'utilisation opérationnelle de l'AANDD pour gérer les carences de la navigation aérienne. Les participants ont été mis à jour sur l'ouverture de comptes utilisateurs sur l'AANDD, ainsi que sur le processus de gestion des carences. La réunion a noté que l'outil est maintenant pleinement opérationnel et a exhorté les États et les organisations à s'engager dans la gestion efficace des carences de la navigation aérienne par le biais de la plate-forme en ligne.

#### *État des carences de la navigation aérienne dans les domaines CNS, AIM et MET*

- 2.28. En réponse à la Conclusion 25/30 d'APIRG (APIRG/25) appelant les États et les organisations à commencer à identifier et à notifier les carences de la navigation aérienne à leurs bureaux régionaux accrédités de l'OACI, la réunion a noté que deux (2) projets de carences de la navigation aérienne ont été signalés dans les domaines AIM et MET, comme indiqué dans l'Appendice 5 de cette note de travail, et que le traitement de ces carences est en cours. La réunion a encouragé les États et les principales parties prenantes à notifier les carences de la navigation aérienne par le biais de l'outil AANDD à leurs bureaux régionaux accrédités.

#### *Mise à jour des domaines minimaux de notification*

- 2.29. La réunion a discuté de la mise à jour des domaines minimaux de notification en cohérence avec les Blocs Constitutifs de Base (BBB). Sachant que les domaines minimaux de notification établissant le cadre pour identifier et notifier les carences de la navigation aérienne sont étroitement liés aux BBB et notant que les BBB fournis dans le portail GANP ont été mis à jour pour inclure, entre autres, le QMS dans l'AIM ainsi que les dispositions génériques dans MET, la réunion a convenu de la mise à jour des domaines minimaux de notification tels que fournis dans l'Appendice de cette note de travail. La réunion a formulé la décision suivante en conséquence.

#### ***Projet de Décision 26/xx Approbation de la mise à jour des domaines minimum de notification***

*Il est décidé que,*

*Afin de fournir un cadre complet pour l'identification, la notification et la résolution des carences de la navigation aérienne, les domaines minimums de notification mis à jour présentés à l'appendice 8 du présent rapport sont approuvés.*

### *Défis du Sous-groupe en matière de mise en œuvre*

- 2.30. La réunion a noté avec préoccupation le manque de participation d'experts désignés par les États et les Organisations et a souligné la nécessité d'assurer la participation effective de leurs fonctionnaires aux activités des projets. La réunion a également exhorté les PTC à renforcer la collaboration et la coordination dans la mise en œuvre des activités des projets.

### *Activités à coordonner avec l'AAO/SG et les SST de RASG-AFI*

- 2.31. La réunion a délibéré sur ce point de l'ordre du jour et a noté qu'aucune conclusion et/ou décision n'a été prise qui nécessite l'attention du SST du RASG-AFI. Toutefois, la réunion a noté que le programme de travail de l'IIM/SG d'APIRG pour 2023/2024, tel qu'il figure à l'Appendice 7 de la présente note de travail, nécessite une coordination avec l'AAO/SG, en particulier la réalisation des tâches 2 et 4 du programme de travail sur la mise en œuvre des éléments ASBU et l'organisation de la réunion de l'IIM/SG7.

### *Recommandations/mesures à prendre proposées par le siège de l'OACI*

- 2.32. Sous ce point de l'ordre du jour, aucune action nécessitant l'attention du siège de l'OACI n'a été identifiée.

### *Examen du mandat et du programme de travail du Sous-groupe*

- 2.33. La réunion a discuté des questions liées au mandat et au programme de travail du Sous-groupe. En ce qui concerne le mandat, la réunion a noté que les tâches décrites dans le mandat ne couvrent pas toutes les activités dans le domaine de CNS, AIM et MET. À cet égard, la réunion a mis en place un groupe de travail composé du Kenya, du Nigeria, de l'Afrique du Sud et de l'ASECNA pour réviser le mandat du Sous-groupe, le Kenya étant le chef de file de ce groupe de travail. La réunion a ensuite examiné et mis à jour le programme de travail du Sous-groupe IIM, tel qu'il figure à l'Appendice 7 de la présente note de travail. La réunion a formulé les décisions suivantes en conséquence.

#### ***Projet de Décision 26/xx Révision du mandat du Sous-groupe IIM***

*Il est décidé que,*

*Pour s'assurer que les fonctions et les activités du Sous-groupe sont définies de manière cohérente, le groupe de travail composé du Kenya, de l'Afrique du Sud, du Nigeria et de l'ASECNA revoie le mandat de l'IIM/SG et soumette le mandat révisé au Président et au Vice-président avant le 15 septembre 2023, pour examen et soumission à APIRG.*

*Projet de Décision 26/xx      Programme de travail de l'IIM/SG de l'APIRG pour 2023/2024*

*Il est décidé que,*

*Le programme de travail de l'APIRG IIM/SG pour 2023/2024, tel qu'indiqué à l'Appendice 7, est approuvé.*

### **3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION**

3.1. La réunion est invitée à:

- a) Prendre note des informations présentées dans cette note de travail, mettant en exergue le travail accompli par la Sixième Réunion de l'IIM/SG d'APIRG; et
- b) Examiner et approuver les projets de Conclusions et de Décisions et le Rapport de la Sixième réunion de l'IIM/SG d'APIRG.

--- FIN ---